

## Quelle politique régionale pour l'Économie sociale et solidaire ?

Le soutien à l'économie sociale et solidaire figure en bonne place dans les programmes présentés à l'occasion des élections régionales et départementales.

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre qui entend **s'émanciper des normes du capitalisme dans son rapport au profit et dans ses modes de gestion interne**. Avec pour objectif d'investir dans des projets d'utilité sociale, les bénéfices réalisés sont soit réinvestis dans de nouveaux projets, soit redistribués. Avec une gestion qui échappe à la dictature patronale, basée sur le **principe « une personne, une voix »**, des valeurs de coopération et de solidarité opposées à la concurrence entre les individus, elle témoigne du fait que d'autres rapports économiques et sociaux sont possibles. Sans être l'arme de destruction massive du capital, que certaines illusions à gauche ont pu répandre, elle apporte néanmoins une **contribution utile aux politiques publiques des collectivités territoriales**, qu'il s'agisse du domaine économique, social, culturel, ou d'aménagement. En territoire rural comme urbain, l'ESS favorise la lutte contre les inégalités et contre toutes les formes de discriminations, et contribue à travers sa diversité d'actions **au lien social et à la cohésion territoriale**. On assiste d'ailleurs à des **tentatives de récupération par le secteur privé** pouvant aboutir à un affaiblissement de ce secteur, ou à une déviance par rapport à ses principes fondateurs, d'autant plus dans un contexte de choix budgétaires d'austérité. En 2014, **la loi Hamon** donnait la **possibilité pour certaines entreprises privées à but lucratif d'utiliser le label ESS**. Une **nouvelle étape** est franchie par le gouvernement Macron avec la **notion d'entrepreneuriat**. Missions, appels d'offres : **la valeur marchande et la compétition supplantent la valeur d'usage et l'utilité sociale**. Face à cette volonté et à ce risque de dérive, l'objectif des politiques régionales progressistes doit être de **soutenir l'ESS** par des mesures concrètes, **d'accompagner** son développement et **d'être vigilantes sur l'exigence d'une gestion citoyenne**.

**Ci-dessous les propositions sur l'ESS extraites du projet communiste pour les élections régionales de 2021 « Ce que nous voulons pour nos régions » :**

- Nous porterons le **développement des Pôles territoriaux de coopération économique (PCTE)** afin de mener des projets économiques innovants, tant dans le domaine industriel que dans celui de la santé, des transports ou du bâtiment.
- Nous proposerons la création **d'une Agence régionale de création d'activité** afin de renforcer et multiplier les Agences locales de création d'activité (ALCA).
- Nous soutiendrons la mise en place des **centres de ressources régionaux dédiés au développement et à la promotion de l'ESS**.
- Nous défendrons l'intégration systématique **des clauses sociales dans la commande publique régionale** avec, en parallèle, la création d'une cartographie des facilitateurs existants sur le territoire régional.
- Pour une **agriculture** plus respectueuse de l'environnement, la **création de SCIC**, une **structuration** de filières de production et de distribution dans des **circuits courts**, nous favorisons la consommation des produits locaux dans la restauration collective.
- Nous **associerons les structures de l'ESS dans l'élaboration des schémas de développement durable et d'économie circulaire**, animerons et financerons des démarches expérimentales collectives.
- Nous assurerons **une coordination régionale des actions de formation** destinées aux bénévoles et salariés des structures de l'ESS.
- Développer des actions de sensibilisation à l'emploi dans l'ESS pour les jeunes.
- Intégrer des clauses sociales dans les marchés de construction et rénovation des lycées.
- Nous encouragerons le **développement d'initiatives solidaires portées par des jeunes**.
- Cofinancer des **opérations régionales et locales d'éducation populaire**.
- Contribuer au développement de la **pratique sportive pour tous**.
- **Favoriser l'accès à la culture**.

# Une mission pour les départements et les régions : former à l'Économie sociale et solidaire

Caroline Besse

\* Membre  
du conseil  
national du  
PCF.

L'Économie sociale et solidaire (ESS), qui regroupe les associations, les coopératives, les fondations et mutuelles, offre aux citoyens l'occasion de s'approprier des pratiques économiques fondées sur l'association, la coopération, la mutualisation. À ce titre, elle peut apporter une contribution aux luttes contre les logiques capitalistes et à la sortie de la crise sanitaire, économique, sociale et écologique. La campagne pour les élections régionales et départementales doit être l'occasion de mettre en avant les enjeux d'une éducation des jeunes aux principes de l'ESS.

**À** défaut d'être pleinement inscrite dans les programmes nationaux, l'éducation à l'ESS peut en effet constituer un levier stratégique d'une politique départementale (lien avec les compétences en matière d'action culturelle et de sport, *via* les associations) ou régionale (lien avec les compétences en matière de formation et de développement économique, *via* les coopératives) visant le développement socio-économique local, la non-délocalisation. C'est un rôle qui peut être confié aux structures d'éducation populaire (compétence partagée des départements et régions), afin que l'éducation à l'ESS s'adresse à toutes les citoyennes et tous les citoyens, quel que soit leur âge.

Pour ce faire, au moins quatre pistes d'actions peuvent être proposées, concernant tant les enfants et jeunes que les adultes.

Ainsi, la gestion des coopératives scolaires (principalement coordonnées par l'Office central de la coopération à l'école) peut être directement confiée aux enfants,

leur apprenant non seulement la gestion d'un budget, mais aussi la prise de décisions démocratique. Les parents, notamment celles et ceux siégeant dans les conseils d'écoles, peuvent prôner cette méthode, si tant est qu'elles/ils en soient informé.e.s.

Les collectivités territoriales peuvent aussi soutenir financièrement et matériellement la mise en œuvre de Coopératives jeunesse de services ou de coopératives de jeunes majeur.e.s (CJS ou CJM),

le plus souvent co-portées par une association d'Éducation populaire et une Coopérative d'activité et d'emploi. Ces dispositifs visent à développer des services non pourvus sur un territoire, par le biais d'une gestion coopérative (donc démocratique) entièrement prise en charge par les adolescentes et les adolescents, par les jeunes qui identifient le besoin, gèrent leur CJS ou CJM et réalisent les prestations.



Dans le cadre du mois de l'ESS (en novembre), diverses initiatives de vulgarisation « grand public » sont prises par les structures de l'ESS, afin de faire découvrir leurs activités et leurs principes de fonctionnement. En favorisant la communication et la mise en place sont, à minima, les mesures que peuvent prendre les collectivités territoriales en vue d'augmenter l'impact de cette diffusion et d'inciter les habitantes et les habitants à privilégier le recours aux structures de l'ESS dans leurs modes de consommation (acheter auprès des Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), confier ses menus travaux ou son jardinage à des chantiers d'insertion, donner à des recycleries ou ressourceries...)

ou dans leurs loisirs. Cela contribuant aux échanges de proximité (lien social sur un territoire) et à l'emploi local. Notons que l'Économie sociale partenaire de l'école de la République porte une déclinaison de cette manifestation: « Le mois de l'ESS à l'école » qui vise, entre autres, à faire créer des associations ou coopératives aux élèves.

Enfin, nous avons à penser des modules de formation d'élus et d'élus, les aidant à appréhender les enjeux et actions à développer pour soutenir l'ESS, et à la déployer sur leurs territoires dans une posture de co-construction avec les acteurs et les actrices concernées.

« Oui, messieurs, écrivait Karl Marx dans *La Guerre civile en*

*France*. la Commune entendait abolir cette propriété de classe, qui fait du travail du grand nombre la richesse de quelques-uns. Elle visait à l'expropriation des expropriateurs. Elle voulait faire de la propriété individuelle une réalité, en transformant les moyens de production, la terre et le capital, aujourd'hui essentiellement moyens d'asservissement et d'exploitation du travail, en simples instruments d'un travail libre et associé. Mais c'est du communisme, c'est l'"impossible" communisme! Eh quoi, ceux des membres des classes dominantes qui sont assez intelligents pour comprendre l'impossibilité de perpétuer le système actuel – et ils sont nombreux – sont devenus les apôtres importuns et bruyants de la production coopérative. Mais si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et une duperie; si elle doit évincer le système capitaliste; si l'ensemble des associations coopératives doit régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous son propre contrôle et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin inéluctable de la production capitaliste, que serait-ce, messieurs, sinon du communisme, du très "possible" communisme? ». Mettons à profit ces temps de confinement pour communiquer autour de nous sur l'ESS, renseignons-nous sur les activités des mutuelles, coopératives et associations de notre territoire: bref, préparons-nous à être en lien avec les actrices et les acteurs de l'ESS, dans la co-construction des politiques locales, départementales et régionales.

#### Liens utiles :

- <<http://www2.occe.coop/le-fonctionnement-de-la-cooperative-scolaire>>
- <<https://cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services/>>
- <<https://lemois-ess.org/>>
- <https://lesper.fr/>
- <<https://www.economie-et-politique.org/>>
- <<https://www.rtes.fr/journees-d-echanges-et-de-formations>>■

